|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Nations Unies | ECE/CEP/2017/17 |
| _unlogo | **Conseil économique et social** | Distr. générale5 septembre 2017FrançaisOriginal : anglais |

**Commission économique pour l’Europe**

Comité des politiques de l’environnement

**Vingt-troisième session**

Genève, 14-17 novembre 2017

Point 5 de l’ordre du jour provisoire

**Suite donnée à la huitième Conférence ministérielle « Un environnement
pour l’Europe » et préparation de l’examen à mi-parcours
des principaux résultats de la Conférence**

 Enseignements tirés de la préparation, de l’organisation
et du déroulement de la huitième Conférence ministérielle « Un environnement pour l’Europe »

 Note du secrétariat[[1]](#footnote-2)\*

|  |
| --- |
| *Résumé* |
| À sa vingt-deuxième session (Genève, 25-27 janvier 2017), le Comité des politiques de l’environnement de la Commission économique pour l’Europe a décidé de réaliser l’enquête figurant dans le document ECE/CEP/2017/L.3 pour évaluer la préparation, l’organisation et le déroulement de la huitième Conférence ministérielle « Un environnement pour l’Europe » (Batumi (Géorgie), 8-10 juin 2017), dans le but d’améliorer la préparation de la prochaine conférence. À cet effet, le Comité a prié le secrétariat de lancer l’enquête en février 2017, en fixant à un mois le délai de réponse, et de préparer une analyse des réponses qu’il soumettrait au Comité pour examen à sa prochaine session (ECE/CEP/2017/2, par. 28 e)). |
| Comme suite à cette demande, le présent document contient une analyse établie sur la base des réponses reçues. En particulier, les informations recueillies dans le cadre de l’enquête appuieront les préparatifs de la prochaine conférence qui débuteront après l’examen à mi-parcours des principaux résultats de la Conférence de Batumi. |
| Le Comité est invité à examiner les résultats de l’enquête sur la Conférence de Batumi. |
|  |

 I. Introduction

1. À sa vingt-deuxième session (Genève, 25-27 janvier 2017), le Comité des politiques de l’environnement de la Commission économique pour l’Europe des Nations Unies a décidé de réaliser l’enquête figurant dans le document ECE/CEP/2017/L.3 pour évaluer la préparation, l’organisation et le déroulement de la huitième Conférence ministérielle « Un environnement pour l’Europe » (Batumi (Géorgie), 8-10 juin 2017), dans le but d’améliorer la préparation de la prochaine conférence. À cet effet, le Comité a prié le secrétariat de lancer l’enquête en février 2017, en fixant à un mois le délai de réponse, et de préparer une analyse des réponses qu’il soumettrait au Comité pour examen à sa prochaine session (ECE/CEP/2017/2, par. 28 e)).

2. Comme suite à cette demande, le présent document contient une analyse établie sur la base des réponses reçues. En particulier, les informations recueillies dans le cadre de l’enquête appuieront les préparatifs de la prochaine conférence qui débuteront après l’examen à mi-parcours des principaux résultats de la Conférence de Batumi.

3. Le nombre de réponses à l’enquête a été limité ; elles sont réparties comme suit : 17 réponses au total ont été reçues de 16 États membres, soit 29 % de l’ensemble des États membres de la CEE et 36 % des États membres qui ont envoyé une délégation gouvernementale à la Conférence ministérielle de Batumi. Malgré un taux de réponse inférieur au taux optimal, les données recueillies permettent de tirer quelques conclusions raisonnablement fiables.

4. Le Comité est invité à examiner les résultats de l’enquête sur la Conférence de Batumi.

 II. Aperçu de la huitième Conférence ministérielle
« Un environnement pour l’Europe »

5. La huitième Conférence ministérielle « Un environnement pour l’Europe » s’est tenue à Batumi (Géorgie) en juin 2016. La Conférence de Batumi a réuni plus de 630 représentants officiels des gouvernements de 44 pays de la CEE, de la communauté internationale, de la société civile, des entreprises et des médias de toute la région de la CEE. Il y avait plus de 700 participants au total, dont les participants ne prenant part qu’à des manifestations parallèles et des expositions.

6. La Conférence a abordé deux thèmes principaux : le passage à une économie verte dans la région paneuropéenne et l’amélioration de la qualité de l’air pour un environnement plus sain et une meilleure santé. En outre, lors d’un débat sur l’éducation en vue du développement durable, les participants à la Conférence ont évalué les progrès accomplis au cours des dix années de mise en œuvre de la Stratégie pour l’éducation en vue du développement durable de la CEE et ont pris des décisions au sujet des prochaines priorités et du futur cadre de mise en œuvre de la stratégie.

7. Les délégations ont consacré le premier jour de la Conférence à faire avancer le volet environnemental du Programme de développement durable à l’horizon 2030, en examinant comment les accords multilatéraux relatifs à l’environnement, les politiques et les institutions de la CEE soutiennent le Programme 2030 et en évaluant les progrès réalisés dans le développement des systèmes de partage d’informations sur l’environnement qui visent à assurer un suivi continu de l’état de l’environnement paneuropéen.

8. Les principaux résultats de la Conférence sont les suivants : la Déclaration ministérielle de Batumi ; le Cadre stratégique paneuropéen sur l’écologisation de l’économie (ci-après Cadre stratégique) et l’Initiative de Batumi pour une économie verte (BIG-E) ; l’Action de Batumi pour un air plus pur ; et le projet de déclaration ministérielle de Batumi sur l’éducation en vue du développement durable.

9. La Conférence a été organisée de manière à être interactive, à travers notamment des débats organisés sous la forme de « causeries télévisées », de quatre tables rondes multipartites de haut niveau et des réunions-débats. Afin d’appuyer les discussions multipartites durant la Conférence et de faciliter la prise de décisions, des documents de fond portant sur chacun des deux thèmes principaux ont été établis par la CEE en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour l’environnement et d’autres partenaires de « Un environnement pour l’Europe ». En outre, un certain nombre de documents d’information et un jeu de 11 fiches d’information reliant les activités relatives à l’environnement de la CEE aux objectifs de développement durable pertinents et à leurs cibles ont été élaborés par la CEE et les partenaires de « Un environnement pour l’Europe ». La Conférence de Batumi s’est déroulée sans document imprimé.

10. En marge de la Conférence, la CEE et les partenaires du processus « Un environnement pour l’Europe » ont organisé 7 expositions et 33 manifestations parallèles sur des questions ayant un rapport avec les thèmes de la Conférence.

11. La Conférence a été préparée par le Comité des politiques de l’environnement de la CEE. Le secrétariat de la CEE, en coopération avec les organisations partenaires, a apporté son soutien aux travaux du Comité. Le Gouvernement géorgien a efficacement appuyé la préparation, l’organisation et l’accueil de la Conférence, conformément aux décisions prises par le Comité. Le processus préparatoire et la Conférence ont été organisés sur la base des dispositions du Plan de réforme « Un environnement pour l’Europe » adopté en 2009 (ECE/CEP/S/152 et Corr.1, annexe I,) et conformément aux procédures de la Conférence ministérielle de Batumi adoptées en 2014 (ECE/CEP/2014/15)[[2]](#footnote-3).

12. Le processus préparatoire de la Conférence de Batumi a débuté en 2014 et comprenait deux sessions ordinaires du Comité (en 2014 et 2015) et deux sessions extraordinaires (2016) ; deux réunions distinctes du Bureau (en 2014 et 2015) et quatre réunions organisées aussitôt après les sessions du Comité (2014-2016) ; et les travaux du Groupe d’experts sur l’économie verte effectués à l’aide d’outils de communication virtuels et pendant une réunion du groupe à Glion (Suisse) en 2016.

 III. Enquête menée pour évaluer la préparation, l’organisation
et le déroulement de la huitième Conférence ministérielle « Un environnement pour l’Europe »

13. Au lendemain de la Conférence, le secrétariat a reçu des observations orales et écrites de la part de plusieurs délégations, qui ont loué la bonne organisation de la manifestation. À cet égard, la proposition de réaliser une enquête a été soumise au Comité dans le but de permettre à tous les pays et organisations ayant pris part au processus préparatoire et à la Conférence proprement dite d’exprimer leurs vues sur son organisation et son déroulement. En outre, l’enquête comprenait des questions qui invitaient à soumettre des idées et à faire des suggestions quant à la manière d’améliorer l’organisation des futures conférences. De plus, elle a servi à recueillir des propositions préliminaires concernant les thèmes à aborder à la prochaine conférence. L’enquête était certes détaillée, mais il s’agissait d’une étude prospective dont le but était d’évaluer l’organisation de la Conférence de Batumi pour la préparation de la prochaine conférence.

14. L’enquête s’adressait aux représentants des gouvernements des pays de la région de la CEE. Elle avait également pour objectif de recueillir les vues des observateurs du Comité qui ont pris part au processus préparatoire et à la Conférence. Les membres et les observateurs qui ont pris part au processus préparatoire mais qui n’ont pas pu assister à la Conférence ont été invités à répondre au questionnaire selon qu’il conviendrait.

15. L’enquête était subdivisée en sections portant sur : le contenu de la Conférence, son organisation, son articulation et son déroulement, sur le processus préparatoire, sur les manifestations parallèles ayant eu lieu en marge de la Conférence et sur les thèmes possibles de la prochaine conférence.

16. L’enquête a été approuvée par le Comité à sa vingt‑deuxième session. Elle a été envoyée aux membres du Comité et aux observateurs par courrier électronique le 1er mars 2017, assortie d’un délai de réponse d’un mois. Elle a été mise à disposition au format Microsoft Word[[3]](#footnote-4) en anglais, en français et en russe et mise en ligne en anglais. La version en ligne a été adaptée de manière à ce que les questions tiennent sur neuf pages Web.

17. Au moment de la réunion du Bureau du Comité (Lisbonne, 28 et 29 juin 2017), des réponses avaient été reçues des pays suivants : Belgique, Bulgarie, Croatie, Italie, Suède, Suisse, Tchéquie et Turquie. Afin d’avoir une analyse plus représentative, le Bureau a recommandé d’inviter à nouveau les pays et les organisations à répondre à l’enquête d’ici à la fin juillet 2017.

18. À cette date, 17 réponses au total avaient été reçues, toutes émanant de Gouvernements, à savoir ceux des pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Croatie, France, Géorgie, Hongrie, Italie, Pologne, République de Moldova, Suède, Suisse, Tchéquie, Turquie (deux réponses) et Ukraine. Cela représente 29 % de l’ensemble des États membres de la CEE et 36 % des États membres qui ont envoyé une délégation gouvernementale à la Conférence ministérielle de Batumi.

19. Des réponses reçues, quatre (Bulgarie, Géorgie, Italie et Tchéquie) ont été soumises au nom de la délégation présente à la Conférence (impliquant une coordination interne entre les membres de la délégation), tandis que les 13 autres ont été envoyées par des membres individuels de la délégation. Il n’y avait pas de différence significative entre ces deux catégories de réponses. Sur les 17 questionnaires reçus, 12 ont été remplis en ligne.

20. Le taux de réponse est plus faible que prévu. On peut déduire des observations de certaines personnes ayant répondu à l’enquête que les facteurs suivants ont contribué à ce faible taux de réponse :

a) Les problèmes techniques de la version en ligne (qui ont empêché certains de répondre au questionnaire en ligne) ;

i) Les problèmes dus aux logiciels (interface trop lente) ;

ii) Les problèmes liés à la conception (la première version de l’enquête en ligne n’était pas suffisamment bien adaptée aux problèmes d’interface et présentait également certaines contraintes techniques inutiles) ;

b) Les problèmes liés à un délai trop long (l’enquête a été publiée près d’un an après la Conférence) ;

c) Les problèmes liés à la structure de l’enquête qui était composée de plusieurs sections indépendantes, portant sur un éventail de questions trop large − allant de questions d’ordre conceptuel à des questions d’ordre logistique et de questions sur la performance passée à des questions invitant à proposer des idées pour l’avenir. Cette structure a abouti à un document complet, mais long, contenant 68 questions. Cette complexité s’est révélée contre-productive.

21. Malgré un taux de réponse inférieur au taux optimal, les données recueillies permettent de tirer quelques conclusions raisonnablement fiables. Les deux chapitres ci‑dessous donnent un aperçu de l’analyse des réponses reçues. Le résumé statistique des réponses est publié dans un document séparé (document d’information no 9).

 IV. Enseignements tirés de la préparation, de l’organisation
et du déroulement de la huitième Conférence ministérielle « Un environnement pour l’Europe »

22. En conclusion générale, les résultats obtenus dans le cadre de l’enquête viennent confirmer la réaction de nombreux représentants qui, immédiatement après la clôture de la Conférence, ont estimé qu’elle était un succès. Les réponses sont positives sur tous les aspects de la Conférence, dont la préparation, l’organisation, le déroulement et le contenu, et fournissent également des indications utiles sur l’avenir du processus « Un environnement pour l’Europe ». À côté des réactions globalement positives, il y a aussi eu des remarques critiques dont il faut tenir compte pour l’avenir.

 A. Organisation

23. Les participants à l’enquête ont généralement fait une évaluation très favorable du volet organisationnel de la Conférence de Batumi. Le secrétariat utilisera les évaluations positives et les remarques qui ont été formulées pour guider les processus préparatoires similaires qui auront lieu dans le futur, selon que de besoin.

24. L’évaluation suivante a été faite concernant certains aspects particuliers (les pourcentages sont calculés en fonction du nombre de réponses aux questions posées et excluent les réponses « sans opinion ») :

a) Malgré le relatif éloignement du site de la Conférence, les efforts déployés par le Gouvernement hôte et le secrétariat de la CEE pour faciliter l’accès − diversification des voies d’accès, publication de directives détaillées sur les divers moyens de transport et établissement de voies de communication trilatérales pour répondre aux demandes individuelles des participants − ont généralement été couronnés de succès. Plus de 80 % des personnes ayant répondu à l’enquête étaient très satisfaites ou satisfaites de l’organisation à l’arrivée et au départ (pour tous les moyens de transport (avion, train et bus) et tous les lieux (Tbilissi, Kutaisi et Batumi), et notamment pour l’accueil dans les centres de transport et les hôtels) ;

b) Les conseils concernant l’hébergement fournis par le Gouvernement hôte se sont révélés utiles. Plus de 80 % des personnes ayant répondu à l’enquête étaient très satisfaites ou satisfaites de ces conseils, s’agissant tant des hôtels recommandés par le Gouvernement que des autres hôtels. Les observations défavorables concernaient pour la plupart des problèmes techniques liés au réseau Wi-Fi de l’hôtel Sheraton de Batumi, le site principal de la Conférence (où l’essentiel de la capacité haut débit de l’hôtel était utilisé pour répondre aux besoins des salles de conférence, provoquant des baisses de débit dans les chambres) ;

c) D’autres aspects logistiques du séjour à Batumi (les déplacements, les offres en matière de restauration, les déjeuners, la réception de bienvenue organisée par le Gouvernement géorgien et la photographie de groupe) ont été jugés très favorablement. L’accueil du pays hôte a été salué par tous;

d) Quelques nouveautés ont été testées par le secrétariat concernant la procédure d’enregistrement à la Conférence, telles que l’enregistrement en ligne et l’utilisation de badges « intelligents ». Le résultat a été bon : pour tout ce qui concerne l’inscription et l’accès au site, 90 % des personnes interrogées se sont dites très satisfaites ou satisfaites. L’évaluation des arrangements dans les principales salles de réunion où certaines innovations ont également été introduites, telles qu’une disposition inhabituelle des sièges et la fourniture de matériel informatique sur le site, a donné des résultats similaires ;

e) Le travail accompli par les secrétariats du pays hôte et de la CEE a été évalué de manière très positive, plus de 90 % des personnes interrogées se déclarant très satisfaites ou satisfaites des services fournis ;

f) Bien que la note globale attribuée aux documents de la Conférence (formels et informels, y compris les documents de présession, de session et d’après-session) ait été très satisfaisante, une minorité non négligeable de personnes (35 %) a trouvé les documents officiels plutôt longs ou trop longs. Dans la mesure du possible, cette observation sera prise en compte par le secrétariat à l’avenir ;

g) L’identité visuelle de la Conférence a été unanimement louée, 82 % des personnes interrogées se déclarant très satisfaites.

 B. Contenu et conduite de la Conférence

25. Le contenu et le déroulement de la Conférence de Batumi ont, en général, été jugés très favorablement. Le secrétariat tiendra compte des évaluations positives et de certaines remarques pour guider les processus préparatoires similaires qui auront lieu dans le futur, selon que de besoin. Par exemple, il peut être recommandé de discuter d’éventuels ajustements à la formule (par ailleurs bien accueillie) des séances de la Conférence pendant les préparatifs de la prochaine conférence « Un environnement pour l’Europe ».

26. L’évaluation suivante a été faite concernant des aspects particuliers de la Conférence :

a) Les deux thèmes ont été jugés très pertinents ;

b) Les huit points de l’ordre du jour ont été jugés bien préparés, et la procédure dans chaque volet, menée de manière adéquate ;

c) Les formules adoptées pour les séances ont toutes également été bien accueillies, et l’interactivité a été très appréciée (considérée comme « excellent » dans une observation). De l’avis général, la formule méritait d’être à nouveau adoptée à la prochaine conférence. Pour certaines séances, un nombre non négligeable des personnes était favorable au maintien de la formule moyennant quelques ajustements. Plus précisément, on dénombrait 50 % d’opinions favorables à des ajustements concernant les séances consacrées aux accords multilatéraux relatifs à l’environnement, aux politiques et aux institutions de la CEE à l’appui du Programme 2030 ; 40 % d’opinions favorables à des ajustements concernant les séances consacrées au suivi de l’état de l’environnement dans la région paneuropéenne ; 40 % d’opinions favorables à des ajustements concernant les séances consacrées à l’éducation en vue du développement durable ; 33 % favorables à des ajustements concernant les séances consacrées à une économie plus respectueuse de l’environnement ; et 38 % d’opinions favorables à des ajustements concernant les séances consacrées à l’amélioration de la qualité de l’air. Les personnes ayant répondu à l’enquête n’ont pas formulé de propositions concrètes, mais le Comité des politiques de l’environnement à l’avenir pourrait être amené à examiner la question plus avant ;

d) Le calendrier de la Conférence (durée totale et temps alloué au traitement de chaque point de l’ordre du jour) a été jugé bon et pourrait donc servir de modèle pour les futures conférences.

 C. Processus préparatoire

27. Les participants à l’enquête ont généralement évalué le processus préparatoire de la Conférence de Batumi très favorablement. La période de cinq ans entre les conférences « Un environnement pour l’Europe » a été considérée comme adéquate. Parmi les personnes interrogées, 46 % ont estimé que le temps alloué à la préparation de la Conférence de Batumi (mai 2014-juin 2016) était un peu trop long ou trop long. Cette question pourrait être abordée pendant les nouvelles discussions sur le processus « Un environnement pour l’Europe ».

 D. Manifestations parallèles en marge de la Conférence

28. Les participants à l’enquête ont généralement évalué les manifestations parallèles de la Conférence de Batumi positivement, en particulier leur nombre, leur durée et leur qualité. Ils ont également évalué certaines manifestations parallèles auxquelles eux-mêmes ou des collègues de la même délégation avaient assisté ; les évaluations ont toutes été très satisfaisantes ou satisfaisantes. L’appui fourni par le secrétariat du pays hôte en ce qui concerne l’organisation et la participation aux manifestations parallèles a été généralement salué.

29. Les manifestations parallèles à la Conférence de Batumi ont généralement été considérées comme une expérience positive qui pourrait servir de modèle au secrétariat pour l’organisation de manifestations similaires à l’avenir.

 V. Thèmes possibles de la prochaine conférence

30. Les participants à l’enquête ont répondu comme suit aux deux questions fermées sur les sujets devant être traités par la prochaine conférence ministérielle :

a) « Il serait utile que la prochaine conférence ministérielle traite à nouveau des problèmes que pose le passage à une économie verte » : 81 % étaient entièrement d’accord ou plutôt d’accord, tandis que 19 % étaient d’accord jusqu’à un certain point ou pas du tout d’accord. Les réponses négatives ont été motivées dans les commentaires (pour plus de détails, voir le document d’information no 9), leurs auteurs évoquant, par exemple, la faible valeur ajoutée des processus existants, les approches différentes vis-à-vis de ce secteur, l’existence d’autres instances, et le fait que le sujet était trop large et trop abstrait ;

b) « Il serait utile que la prochaine conférence ministérielle traite de questions liées au Programme de développement durable à l’horizon 2030 » : 87 % étaient entièrement d’accord ou plutôt d’accord, tandis que 13 % étaient d’accord jusqu’à un certain point. Une personne a expliqué les raisons de son accord dans un commentaire (pour plus de détails, voir le document d’information no 9), dans lequel elle a fait référence au Programme 2030 comme étant au premier rang des préoccupations internationales et estimait que la prochaine conférence ministérielle devait tirer parti de cet élan.

31. En réponse à deux autres questions qui invitaient les participants à désigner deux priorités thématiques − une déjà bien établie et une portant sur une problématique nouvelle − en vue de la prochaine conférence, plusieurs propositions ont été présentées comme suit :

a) Les propositions reçues pour la première priorité thématique (un thème établi dont l’importance n’est plus à démontrer pour l’ensemble de la région, à l’instar du thème « Pour la gestion durable des ressources en eau et des écosystèmes liés à l’eau » qui a été traité à la septième Conférence ministérielle « Un environnement pour l’Europe » d’Astana, ou du thème « Amélioration de la qualité de l’air pour un environnement plus sain et une meilleure santé », traité à la Conférence de Batumi) :

i) Évaluation des progrès en ce qui concerne le passage à une économie verte et la purification de l’air (comme suite à la Conférence de Batumi) ;

ii) Qualité de l’air ;

iii) Qualité de l’eau ;

iv) Gestion des déchets ;

v) Préservation de la nature ;

vi) Objectifs de développement durable et leur mise en œuvre au niveau régional ;

vii) Développement durable dans le contexte du Programme de développement durable à l’horizon 2030 ;

viii) Passage à une économie verte et progression vers le développement durable dans la région de la CEE ;

ix) Éducation et sensibilisation à l’environnement − moyens de communication efficaces ;

x) Questions urbaines, y compris le programme urbain et les villes intelligentes − pôles de progrès écologique ;

xi) Consommation et production durables − transition vers la durabilité ;

b) Propositions reçues pour la deuxième priorité thématique (un important thème nouveau pour l’ensemble de la région, à l’instar du thème « Pour une économie plus respectueuse de l’environnement : prise en compte de l’environnement dans le développement économique », traité à la Conférence d’Astana, ou du thème « Pour une économie plus respectueuse de l’environnement dans la région paneuropéenne », traité à la Conférence de Batumi :

i) Études d’impact sur l’environnement ou évaluations stratégiques environnementales ;

ii) Un thème lié à une Convention de la CEE ou à la pollution de l’environnement;

iii) Financement de l’économie verte ;

iv) Passer à une économie verte d’une manière durable du point de vue de l’environnement ;

v) Consommation et production durables.

32. Selon une personne ayant répondu à l’enquête, les priorités thématiques pour la prochaine conférence dépendraient avant tout des nouvelles priorités régionales et de la mise en œuvre du programme mondial au niveau régional. Il serait donc préférable de fournir des idées pour les séances thématiques à un stade ultérieur. Il a également été suggéré d’inclure l’éducation en vue du développement durable parmi les questions intersectorielles, parallèlement aux principales priorités thématiques.

 VI. Conclusion

33. En dépit des faiblesses mentionnées plus haut, l’enquête a été utile pour tirer un certain nombre d’enseignements et de conclusions concernant plusieurs questions de la Conférence de Batumi et de la future conférence « Un environnement pour l’Europe ». Certains des aspects techniques identifiés seront pris en compte par le secrétariat dans ses travaux futurs. D’autres devraient faire l’objet d’un examen plus approfondi de la part du Comité des politiques de l’environnement.

1. \* Le présent document n’a pas été revu par les services d’édition. [↑](#footnote-ref-2)
2. Consultable à l’adresse suivante : http://www.unece.org/index.php?id=35032. [↑](#footnote-ref-3)
3. La mention d’une entreprise ou d’un produit commercial dans le présent document n’implique aucune approbation de la part de l’Organisation des Nations Unies. [↑](#footnote-ref-4)